

**BUREAU DU CONSEIL DE DISCIPLINE
COUR SUPRÊME DE L'OHIO**

Conseil de discipline

**65 East State Street, Suite 1510
Columbus, Ohio 43215-4215
(614) 387-9700
1-800-589-5256
(614) 387-9709 FAX**

INSTRUCTIONS

Le Bureau du Conseil de discipline enquête sur les allégations d'inconduite déontologique portées à l'encontre des avocats et juges. Le Conseil de discipline mène également des enquêtes sur les plaintes relatives à l'exercice illégal du droit. Il est important de comprendre que ce bureau n'a pas juridiction et ne s'impliquera pas dans les questions de bien-fondé juridique d'une affaire. La procédure disciplinaire des avocats n'influera pas sur/ne modifiera par le jugement prononcé dans le cadre de votre affaire. En outre, le Conseil de discipline n'est pas autorisé à vous dispenser des conseils juridiques.

Ce formulaire vous servira de guide pour déposer votre plainte. Après **avoir rempli [de manière lisible], signé et daté ce formulaire**, veuillez nous le faire parvenir dans l'enveloppe qui vous a été fournie. Vous pouvez joindre des feuillets supplémentaires si vous avez besoin de plus d'espace pour répondre à la section « Description de la plainte » de ce formulaire. Si vous souhaitez déposer une plainte contre plusieurs avocats ou juges, utilisez un formulaire par avocat ou juge. Vous pouvez faire des photocopies du formulaire et inclure tous vos formulaires dans une même enveloppe.

Si vous souhaitez joindre une ou des pièces justificatives à votre plainte, envoyez-nous **uniquement les copies**. **N'ENVOYEZ PAS LES ORIGINAUX.**

En vertu du règlement de la Cour suprême de l'Ohio, toute enquête doit rester confidentielle. Vous êtes prié de ne pas divulguer le fait que vous déposez une plainte. Seul l'avocat ou le juge faisant l'objet de votre plainte est autorisé à lever cette confidentialité. À partir du moment où vous déposez une plainte contre votre avocat, vous renoncez au privilège du secret professionnel.

L'avocat ou le juge faisant l'objet de votre plainte sera informé du dépôt de la plainte. Ces personnes sont également en droit de recevoir une copie de votre plainte et il **pourra** leur être demandé de répondre aux allégations. En conséquence de votre dépôt de plainte, votre avocat pourra se décharger de votre dossier. Le Conseil disciplinaire n'a pas autorité à empêcher un avocat de se décharger d'un dossier.

Une fois votre plainte reçue, cela peut prendre jusqu'à quatre-vingt-dix (90) jours pour l'étudier et y répondre. Toutefois, nous vous contacterons par e-mail avant 90 jours pour vous indiquer si votre plainte a été acceptée (et est en cours

d'enquête) ou rejetée. Nous vous contacterons éventuellement par e-mail ou par téléphone au cas où vous devriez fournir des renseignements supplémentaires. Ce bureau répondra **uniquement** aux demandes de la ou des personnes qui ont rempli ce formulaire (les personnes désignées comme plaignantes dans la section « Votre nom » du formulaire).

La procédure de plainte

Toute plainte reçue par le Conseil de discipline de la Cour suprême de l'Ohio ou par le Comité de révision des plaintes d'un ordre des avocats local sera examinée afin de déterminer si la plainte en question constitue une infraction au Règlement de conduite professionnelle de l'Ohio et/ou au Code de déontologie judiciaire. S'il existe des preuves appuyant les allégations de votre plainte, une enquête sera menée. Au terme de l'enquête, si les preuves crédibles et concrètes d'une infraction ont été établies, une plainte officielle pourra être déposée auprès du Comité de déontologie de la Cour suprême de l'Ohio. Une commission constituée de 3 membres du Comité examinera votre plainte et déterminera s'il existe des motifs raisonnables pour la valider. Si votre plainte est validée par le Comité, une audience pourra avoir lieu devant une commission constituée de 3 autres membres du Comité. Cette commission examinera les preuves existantes et formulera une recommandation à l'ensemble des membres du Comité. L'ensemble des membres du Comité formulera ensuite une recommandation à l'attention de la Cour suprême de l'Ohio. La Cour suprême est l'autorité finale qui décide si un avocat ou un juge doit être sanctionné, ainsi que de la nature de la sanction. Votre plainte doit rester confidentielle jusqu'à ce que le Comité la valide en tant que plainte officielle. Votre plainte peut être rejetée à tout moment de la procédure.

Formulaire de plainte

VOTRE NOM : _____
Nom Prénom 2^{ème} nom No. de tél

ADRESSE PERMANENTE : _____
Rue

_____ Ville Comté État Code postal

QUI EST LE SUJET DE VOTRE PLAINTE ?

AVOCAT ou JUGE
(Entourez une réponse)

NOM : _____
Nom Prénom 2^{ème} nom No. de tél

ADRESSE : _____
Rue

Ville Comté État Code postal

Avez-vous déposé cette même plainte auprès d'une autre agence ou d'un quelconque ordre des avocats ?
_____ Oui _____ Non

Si oui, veuillez donner le nom de l'agence et la date de dépôt : _____

Date : _____

Avez-vous reçu une réponse ? _____ Oui _____ Non

SI OUI, VEUILLEZ JOINDRE UNE COPIE DE LA REPONSE REÇUE.

Cet avocat vous a-t-il représenté? _____ Oui _____ Non Type d'affaire : _____

Date à laquelle l'avocat a été contracté : _____ Vous représente-t-il toujours ? _____ Oui _____ Non

Avez-vous versé des honoraires à l'avocat (préalables ou non) ? _____ Oui _____ Non

Si oui, quelle somme lui avez-vous versée ? _____

Avez-vous signé une convention d'honoraire ? _____ Oui _____ Non

SI OUI, VEUILLEZ JOINDRE UNE COPIE.

Cet avocat a-t-il engagé des poursuites judiciaires à votre rencontre pour se faire payer ? _____ Oui _____ Non

Avez-vous engagé des poursuites civiles ou pénales à l'encontre de cet avocat ou juge ? _____ Oui _____ Non

Si oui, quel tribunal a été saisi et quel est le numéro de dossier ? _____

Résultat de l'action en justice :

Nom et coordonnées de l'avocat qui vous représente actuellement, s'il s'agit d'un avocat autre que l'avocat sujet de votre plainte :

Cette plainte concerne-t-elle un dossier en instance auprès d'un quelconque tribunal ? _____ Oui _____ Non

Si oui, de quel tribunal s'agit-il et quel est le numéro du dossier ?

Quelle action ou résolution souhaitez-vous obtenir auprès de ce bureau ?

TÉMOINS :

Veuillez donner les noms, adresses et numéros de téléphone des personnes susceptibles de pouvoir fournir des renseignements, SI NÉCESSAIRE, qui appuieraient votre plainte.

NOM ADRESSE NO. DE TÉL

En vertu du règlement de la Cour suprême de l'Ohio, toute enquête doit rester confidentielle. Vous êtes prié de ne pas divulguer le fait que vous déposez une plainte. La partie à l'encontre de laquelle vous déposer cette plainte sera informée du dépôt de la plainte et peut également recevoir une copie de votre plainte et répondre aux allégations.

Signature

Date